

Directives sur la présentation d'articles pour le magazine *Careering*

Le magazine *Careering* est une publication quadrimestrielle de l'Institut canadien d'éducation et de recherche en orientation (CERIC). Il s'agit d'un outil idéal pour la présentation de pratiques exemplaires sur le développement de carrière, de renseignements et de stratégies.

Directives

Careering s'avère une ressource inclusive sur les services d'orientation professionnelle et offre un contenu original de qualité, provenant de partout au pays, selon des perspectives diverses sur le développement de carrière.

Les articles appropriés pour *Careering* répondent aux exigences suivantes :

- Le sujet abordé doit être lié aux **professionnels du développement de carrière**.
- La longueur du texte doit être de **400 à 1 200 mots**, y compris la biographie.
- Priorité aux sujets **canadiens** – les perspectives **régionales** sont bienvenues si le texte le précise de façon explicite (certains articles portant sur des sujets internationaux seront aussi acceptés. Veuillez vous renseigner).
- Le sujet doit être **inclusif** et applicable à des contextes multiples.
- **Il doit être de nature non politique**.
- Les **faits** doivent être formellement vérifiés.
- Le texte doit mettre l'accent sur les **solutions**.
- **Non promotionnel** – les articles doivent présenter des renseignements et des idées solides. Si l'information fournie est de nature promotionnelle, veuillez communiquer avec notre équipe du marketing (marketing@ceric.ca) pour discuter des options possibles.

Assurez-vous d'inclure une **biographie de deux à trois lignes** pour présenter vos antécédents professionnels, vos publications et votre organisme.

Récompense

La publication d'un article dans *Careering* est une excellente occasion d'établir votre profil d'intervenant en développement de carrière. Les auteurs sont bénévoles et ne reçoivent aucune compensation financière.

La promotion de chaque numéro du magazine *Careering* est faite auprès de plus de 13 000 abonnés par notre liste de diffusion, notre groupe Career Developer sur Google Groupes, et le réseau LinkedIn. L'édition imprimée du magazine est postée à 7 000 personnes et organismes supplémentaires. Elle est aussi distribuée lors du Congrès Cannexus et autres conférences et événements liés à ce secteur d'activités. Les numéros précédents de *Careering* (et de son prédécesseur, Le Bulletin *OrientAction*) sont disponibles sur notre site Web. Les articles publiés dans *Careering* peuvent être reproduits dans d'autres publications, à condition d'indiquer clairement *Careering* en référence, comme éditeur d'origine. (Voir la section « Reproduction »). Nous encourageons aussi les auteurs à promouvoir leur organisme ou leurs services dans leur biographie.

Participations multiples

Le magazine *Careering* est un outil servant à présenter diverses perspectives sur le développement de carrière. Ainsi, nous encourageons fortement la participation de nouveaux auteurs. Pour assurer un environnement inclusif, le CERIC se réserve le droit de publier les articles d'auteurs individuels une fois l'an seulement.

Articles déjà publiés

Careering souhaite présenter de nouvelles idées et de nouveaux renseignements pour le secteur d'activités du développement de carrière. Cependant, pour certains articles, une diffusion plus vaste est justifiée. Nous accepterons un nombre limité d'articles déjà parus dans d'autres publications ou sur d'autres sites Web. Veuillez fournir les détails relatifs aux parutions précédentes de votre article avec votre présentation et confirmer que nous avons la permission de le reproduire.

Processus

Si vous souhaitez soumettre un article au magazine *Careering*, veuillez l'envoyer par courriel à Lucie Morillon à lucie@ceric.ca.

Visitez le site OrientAction pour connaître la date limite de présentation et le thème du numéro. La présentation d'articles portant sur des sujets non liés au thème est aussi bienvenue. Nous afficherons aussi un appel de candidatures pour chaque numéro du magazine par nos diverses voies de communication.

Les articles présentés à *Careering* sont examinés par le comité du contenu et de l'apprentissage du CERIC, selon les critères présentés ci-dessus. Le comité du contenu et de l'apprentissage est formé de bénévoles possédant une vaste expérience dans divers secteurs du développement de carrière. Ces personnes proviennent de différentes régions du Canada et ont une connaissance approfondie de la rédaction ou de l'édition.

Les articles choisis par le comité pourraient être modifiés. Les auteurs approuvent les modifications apportées à leur article avant la publication. Nous demandons aux auteurs d'approuver les modifications en temps opportun pour assurer l'inclusion de leur article dans le magazine.

Nous recevons souvent un grand nombre d'articles et nous en conservons parfois certains pour les numéros à venir. Il est possible que nous ne soyons pas en mesure d'inclure tous les articles présentés dans l'édition imprimée du magazine. Ainsi, certains articles approuvés pour ces numéros seront disponibles seulement en ligne et annoncés dans la version imprimée comme contenu Web exclusif.

Les auteurs seront avisés par courriel lorsque leur article sera publié sur le site OrientAction. Si un article est publié dans l'édition imprimée du magazine, l'auteur doit communiquer avec contactpoint@ceric.ca pour demander un exemplaire imprimé.

Le CERIC se réserve le droit de mettre à jour les liens et l'information dans les articles archivés sur le site OrientAction, selon les besoins.

Reproduction

Si un organisme nous demande de reproduire un article, nous communiquerons avec l'auteur pour lui transmettre les détails, *en présumant que les coordonnées dont nous disposons sont à jour*. Nous demandons aux auteurs de nous aviser si leur adresse de courriel change.

Si un organisme approche un auteur pour lui demander de reproduire son article, nous demandons à l'auteur de nous aviser et que le texte suivant soit ajouté à la reproduction : « parution initiale dans le magazine *Careering* » (insérer la date du numéro). Si un article fait l'objet d'une reproduction électronique, nous demandons l'ajout d'un hyperlien dans l'article, pour mener à la section *Careering* de notre site Web, <http://www.ceric.ca/careering>.

Merci à tous nos auteurs qui contribuent au franc succès du magazine Careering!